

Département de Loire Atlantique	République Française
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON	CONSEIL du 23 MAI 2024 Délibération n° 12_23-05-2024
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	Date de convocation : 17/05/2024 Lieu de la séance : La Chapelle-Launay Date de la séance : 23/05/2024
Présents : Messieurs : A. LE BORGNE, D. GUILLE, T. GADAIS, M. GUILLARD, P. MARTIN, P. BRIAND, R. NICOLEAU, Y. TAILLANDIER, A. FARCY, M. MEZARD, F. MOREAU, P. CORBEL, J. TATARD Mesdames : V. BARILLAU, P. CORMERAIS, N. FLAURAUD, S. MAURE, M. LEJEUNE, V. GAUTIER, C. SACHOT, M. VANDEN BRUGGE, I. LE BELLEGO, P. CHABAUD	Nombre de membres en exercice : 36 Quorum = 19 Nombre de conseillers présents : 23 Procurations : 9 Nombre de votants : 31 (A. FARCY ne prend pas part au vote) Absents : 4
Absents excusés ayant donné procuration à : R. GUYON pouvoir à V. BARILLAU S. PASCO pouvoir à P. MARTIN C. TRAMIER pouvoir à M. GUILLARD D. HARIOT pouvoir à M. LEJEUNE JP. BLANC pouvoir à R. NICOLEAU H. COUTELLER pouvoir à A. LE BORGNE E. LE QUENVEN pouvoir à A. FARCY J. LERAY pouvoir à N. FLAURAUD S. HALLIEN-LANIO pouvoir à J. TATARD	Présidence : R. NICOLEAU Secrétaire de séance : M. GUILLARD Rapporteur : M. LEJEUNE
Absents excusés : JL. THAUVIN M. GALLERAND A. JOGUET C. PETER	

SUBVENTION A L'ASSOCIATION LOISIRS JEUNESSE ALJ POUR LE FESTIVAL HANDIVERSITE 2024

Le collectif Handiversité, composé de plusieurs associations et structures locales du territoire rassemble des acteurs des champs sportifs, culturels et d'animation socioculturelle afin d'organiser des actions sur le thème de l'inclusion des personnes en situation de handicap, en défendant les valeurs d'ouverture sur l'autre, de partage et de lien social.

Coordonné par l'association ALJ, le Festival Handiversité est organisé chaque année depuis 2009 dans diverses communes d'Estuaire et Sillon. Ce festival a une nouvelle fois été proposé sur la période du 15 au 26 Avril 2024.

Les structures enfance de la Communauté de communes Estuaire et Sillon ont participé activement à l'organisation et au déroulement des activités proposées.

Les objectifs visés sont :

- Interroger les représentations liées aux différences, notamment vis-à-vis des personnes en situation de handicap ;
- Améliorer concrètement l'accueil des personnes en situation de handicap dans les structures de loisirs, sports et culture ;
- Participer à l'animation de la vie locale.

Le budget prévisionnel de la manifestation est de 33 642€. L'ALJ sollicite un montant de subvention de 6000 € pour mener à bien son projet, soit 17,83 % du budget global.

Lors de la présentation du budget annuel global de l'association en vue de préparer le budget primitif de la Communauté de communes Estuaire et Sillon, l'association avait indiqué une demande à venir de 5000 € pour le festival Handiversité.

Cette somme a été inscrite au BP voté en Mars 2024.

CONCLUSION

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ☛ DE VERSER à l'ALJ une subvention de 5000 € pour le projet Festival Handiversité 2024,
- ☛ DE DIRE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2024,
- ☛ D'AUTORISER le Président à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait le 24 mai 2024

Michel GUILLARD
Secrétaire de séance



Rémy NICOLEAU
Président



ACTE RENDU EXECUTOIRE

APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE LE : 27 MAI 2024

ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA CCES LE : 27 MAI 2024

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON

Rémy NICOLEAU